



Pendant l'année de 2nde Générale et Technologique il faudra faire un choix :

- une 1^{ère} Générale (choix de 4 spécialités au 2^{ème} trimestre de 2nde puis 3 au 3^{ème} trimestre de 2nde)

Ou

- une 1^{ère} Technologique

!!Ce choix sera étudié par le Conseil de classe.

Outils :

- ✓ Horizon2021.fr
- ✓ Secondes20182019.fr
- ✓ Onisep.fr
- ✓ Tests d'intérêts

Pensez aux journées portes ouvertes :



Pour plus d'information :

CIO de Roanne ou Rendez-vous avec la PsyEN de l'établissement.

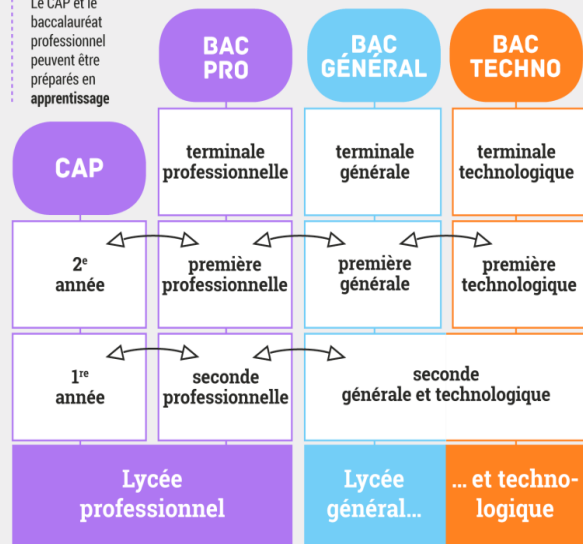


VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

*CIO de Roanne
5 avenue Carnot
Horaires : 8h30-12h00 /
13h30-17h30 du Lundi au
Vendredi (sauf jeudi matin)
04.77.71.30.69*

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

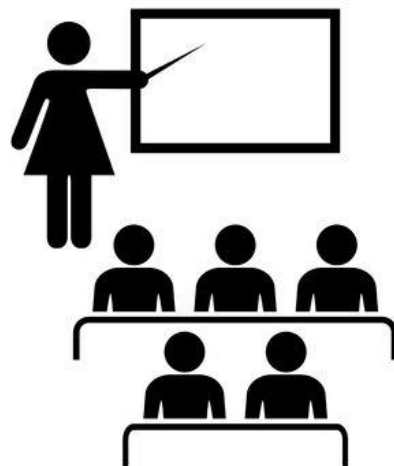
Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

© Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Janvier 2019

Comment faire son choix ?

Voici quelques idées à prendre en compte :

Les centres d'intérêts, la personnalité, l'âge, les compétences, les difficultés, la maturité, l'autonomie, les résultats scolaires, les valeurs personnelles, le type de formation, les études supérieures...



La classe de 2nde est commune pour le BAC Général et le BAC Technologique

Elle se compose d'un tronc commun :

- Français 4h
- Histoire-Géographie 3h
- Education moral et civique 0h30
- Langue vivante A et B 5h30
- Mathématiques 4h
- Physique-Chimie 3h
- Sciences de la vie et de la Terre 1h30
- Education physique Sportive 2h
- **Sciences économiques et sociales 1h30**
- **Sciences numériques et technologie 1h30**

Au choix 0, 1 ou 2 enseignements optionnels :

Enseignement général :

- Arts (arts plastiques / cinéma-audiovisuel / danse / histoire des arts / musique / théâtre) 3h
- Arts du cirque 6h
- Ecologie -agronomie - territoires - développement durable 3h
- Education Physique et Sportive 3h
- Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec 3h
- Langue vivante C 3h

Enseignement technologique :

- Atelier artistique 72h/an
- Biotechnologies 1h30
- Création et culture - design 6h
- Création et innovation technologiques 1h30
- Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives 3h
- Management et gestion 1h30
- Pratique professionnelles 3h
- Pratiques sociales et culturelles 3h
- Santé et social 1h30
- Sciences de l'ingénieur 1h30
- Sciences et laboratoire 1h30

!! En fonction des Lycées